

SUEZ



Gaz de France

Création d'un leader mondial
de l'Énergie et de l'Environnement

Avertissement

Information importante

Ce document ne constitue ni une offre d'achat ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre de vente ou d'échange de titres Suez ou une offre de vente ou d'échange, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou d'échange d'actions Gaz de France. Aucune vente, achat ou échange de ces titres ne devra avoir lieu dans un pays (y compris les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, l'Italie et le Japon) dans lequel une telle offre, sollicitation, vente ou échange serait illégal ou serait soumis à un enregistrement en vertu du droit applicable dans ledit pays. La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Par conséquent, les personnes qui obtiendraient ce document doivent s'informer sur l'existence de telles restrictions et s'y conformer. Dans toute la mesure permise par la réglementation en vigueur, Gaz de France et Suez déclinent toute responsabilité en cas de violation de ces restrictions par toute personne.

Les actions Gaz de France qui seront émises dans le cadre de l'opération de rapprochement au bénéfice des actionnaires de Suez (y compris celles représentées par des ADS (*American Depositary Shares*) Suez) ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique sans avoir fait l'objet d'un enregistrement ou bénéficié d'une exemption à l'obligation d'enregistrement conformément au US Securities Act de 1933, tel que modifié.

Pour les besoins de l'opération de rapprochement projetée, les documents d'information nécessaires seront déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers («AMF»). Dans la mesure où Gaz de France serait dans l'obligation ou déciderait d'enregistrer au États-Unis d'Amérique les actions Gaz de France qui seront émises dans le cadre de l'opération de rapprochement, elle déposerait auprès de la SEC (*United States Securities and Exchange Commission*) un document d'enregistrement américain (*registration statement on Form F-4*) qui comprendra un prospectus. **Il est fortement recommandé aux investisseurs de lire les documents d'information qui seront déposés auprès de l'AMF, le document d'enregistrement américain (*registration statement*) et le prospectus lorsqu'ils seront disponibles, le cas échéant, ainsi que tout autre document qui viendrait à être déposé auprès de la SEC et/ou de l'AMF, ainsi que tout avenant ou complément à ces documents parce que ceux-ci contiendront des informations importantes.** En cas d'enregistrement aux États-Unis d'Amérique, des exemplaires du document d'enregistrement américain, du prospectus ainsi que de tout autre document nécessaire déposés auprès de la SEC, seront disponibles sans frais sur le site internet de la SEC (www.sec.gov). Les investisseurs recevront, au moment opportun, des informations sur la manière d'obtenir, sans frais, les documents relatifs à l'opération par Gaz de France ou par un mandataire dûment désigné. Les investisseurs et les porteurs de titres Suez peuvent obtenir sans frais des exemplaires des documents déposés auprès de l'AMF sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) ou directement sur le site internet de Gaz de France (www.gazdefrance.com) ou sur le site internet de Suez (www.suez.com).

Déclarations prospectives

Ce document contient des informations et des déclarations prospectives concernant Gaz de France, Suez et leurs activités regroupées après réalisation de l'opération de rapprochement envisagée. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections financières et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs et des attentes concernant des opérations, des produits et des services futurs ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « planifier » ou « estimer », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que les directions de Gaz de France et Suez estiment que ces déclarations prospectives sont raisonnables, l'attention des investisseurs et des porteurs de titres Gaz de France et Suez est attirée sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Gaz de France et de Suez, qui peuvent impliquer que les résultats et développements effectifs diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques comprennent ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Gaz de France et Suez auprès de l'AMF, y compris ceux énumérés sous la section « Facteurs de risque » du Document de Base de Gaz de France enregistré le 1^{er} avril 2005 sous le numéro I.05-0037 et du document de référence de Suez et son actualisation enregistrés respectivement le 14 avril 2005 sous le numéro D.05-0429 et le 7 septembre 2005 sous le numéro D.05-0429-A01, de la note d'opération de Suez enregistrée le 7 septembre 2005 sous le numéro 05-673 et de la note d'opération de Suez enregistrée le 24 novembre 2005 sous le numéro 05-810, ainsi que dans les documents déposés par Suez auprès de la SEC, y compris ceux énumérés sous la section « Risk Factors » du rapport annuel 2004 (*Annual Report on Form 20-F*) enregistré par la SEC le 29 juin 2005. Gaz de France et Suez ne prennent aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, à l'exception de ce qui est requis par les lois et règlements applicables.

Une fusion au service d'une vision stratégique commune



- ▶ **Un leader** des domaines de l'Energie et de l'Environnement
- ▶ **Un ancrage** territorial renforcé sur la France et le Benelux
- ▶ **Un potentiel** important de croissance en Europe et à l'international
- ▶ **Des synergies** fortes dans les activités énergétiques
- ▶ **Des compétences** portées par plus de 200 000 salariés

Sommaire

- 1. Synthèse de l'opération**
- 2. Un projet industriel ambitieux**
- 3. Une opération créatrice de valeur**
- 4. Principales modalités de l'opération**
- 5. Synthèse**

1. Synthèse de l'opération

Description de l'opération

► Modalités

- ▶ Un dividende exceptionnel Suez de 1€ par action préalablement à la fusion
- ▶ Fusion de Suez et Gaz de France sur la base d'une parité de **1** action Gaz de France pour **1** action Suez à la date de la fusion
- ▶ Opération approuvée par les Conseils d'administration de Suez et de Gaz de France
- ▶ Opération soutenue par les grands actionnaires de Gaz de France et de Suez
 - Soutien déclaré des Etats français et belge à la fusion
 - Les représentants des principaux actionnaires de Suez recommanderont à leur Conseil d'Administration respectif de conserver leur participation dans le nouvel ensemble

► Calendrier

- ▶ Date de réalisation estimée de la transaction : 2^{ème} semestre 2006
- ▶ Autorisations à obtenir : modifications législatives et décret de mise en œuvre, concurrence, CPT, AGE de Suez et Gaz de France
- ▶ Consultation des instances représentatives du personnel

Principes de gouvernement d'entreprise

- ▶ **Le Groupe sera dirigé par un tandem composé de M. Gérard Mestrallet, Président Directeur Général ou Président du Directoire selon l'organisation qui sera retenue par les organes sociaux des deux entreprises, et de M. Jean-François Cirelli**
- ▶ **Le management de la société sera désigné d'un commun accord et de façon paritaire**

Un nouveau Groupe prêt à répondre aux enjeux de l'Energie et de l'Environnement

ENJEUX

Sécuriser l'approvisionnement énergétique

- Gaz
- Électricité
- Convergence gaz / électricité

Promouvoir l'efficacité énergétique et les services associés

Développer les infrastructures de transport et de distribution d'énergie

Répondre aux enjeux environnementaux (eau, propreté)



POSITIONS

- ▶ **1^{er}** acheteur et **1^{er}** fournisseur de gaz en Europe
- ▶ **Leader** mondial du GNL
- ▶ **5^{ème}** producteur d'électricité en Europe
- ▶ Mix de production **diversifié**
- ▶ Outil de production faiblement émetteur de CO₂
- ▶ **1^{er}** exploitant mondial de CCGT

- ▶ **Leader** européen des services à l'énergie
- ▶ Promoteur du **développement durable**

- ▶ **1^{er}** réseau de transport et de distribution de gaz en Europe
- ▶ **26 Gm³** dans les terminaux de regazéification

- ▶ **Leader** mondial des services de l'eau et de la propreté

Un leader mondial de l'Energie et de l'Environnement

Une fusion au service d'une vision stratégique commune

- ▶ **Une opération cohérente avec la stratégie des deux groupes**
 - ▶ Dans la continuité des partenariats existants
 - ▶ Réponse à une demande croissante en énergie
 - ▶ Accélération de la convergence gaz / électricité
 - ▶ Renforcement de la position concurrentielle du groupe qui bénéficie d'un ancrage territorial fort en France et en Belgique
- ▶ **Un rapprochement concerté de deux groupes aux valeurs communes et attachés au développement durable**
- ▶ **Une étape importante dans la préparation de l'ouverture complète des marchés européens de l'énergie**

Chiffres-clé des deux groupes

Gaz de France

- ▶ **52 950** salariés
- ▶ **1^{er}** fournisseur de gaz en Europe
 - ▶ 12,5 millions de clients gaziers
 - ▶ 66 Gm³ vendus
- ▶ **1^{er}** réseau de transport en Europe
 - ▶ Réseau de 31 365 km
- ▶ **1^{er}** réseau de distribution en Europe
 - ▶ Réseau de 174 540 km
- ▶ **2^{ème}** opérateur de terminaux LNG en Europe
- ▶ **700 m bep** de réserves, opérateur dans 8 pays

SUEZ

- ▶ **160 700** salariés
- ▶ **5^{ème}** électricien européen
 - ▶ Capacité de 58 GW
 - ▶ 5,6 millions de clients
- ▶ **6^{ème}** opérateur gazier européen
 - ▶ 40 Gm³ vendus dans le monde
 - ▶ 20% du marché atlantique du GNL
 - ▶ Terminaux (Zeebrugge et Boston)
- ▶ **2^{ème}** fournisseur de services à l'environnement en Europe
 - ▶ 80 millions d'habitants desservis en eau potable
 - ▶ 44 millions d'habitants desservis en assainissement
 - ▶ 65 millions d'habitants bénéficiaires des services de propreté
- ▶ **Leader** européen des services à l'énergie

Profil financier de l'entité combinée

Profil financier de l'entité combinée

En Mds€	Suez	Gaz de France	Suez Gaz de France
Chiffre d'affaires 2005	41,5	22,4	63,9
Chiffre d'affaires 2004	38,1	17,5	55,6
EBITDA 2004	6,0	4,2¹	10,2
Capitalisation boursière (sur la base du cours spot au 24/02/06)	43,2	29,3	72,5
Rating S&P	A-	AA-	> A

Note

¹ En normes IFRS, pro forma de la réforme des retraites

Une opération bénéfique à l'ensemble des parties prenantes

► Dans l'intérêt des actionnaires

- ▶ Une opération créatrice de valeur

► Au service des clients

- ▶ Sécurité de l'approvisionnement énergétique
- ▶ Offre élargie (gaz, électricité, services) dans un environnement concurrentiel
- ▶ Pérennité des missions de service public

► Dans le respect des institutions publiques

- ▶ Soutien des gouvernements français et belge
- ▶ Respect des engagements donnés dans le cadre de l'offre sur Electrabel
- ▶ Respect des engagements auprès des collectivités locales

► Dans l'intérêt des salariés

- ▶ Projet créateur d'emplois
- ▶ Respect de la culture des deux groupes
- ▶ Maintien du statut IEG

2. Un projet industriel ambitieux

Un projet industriel ambitieux

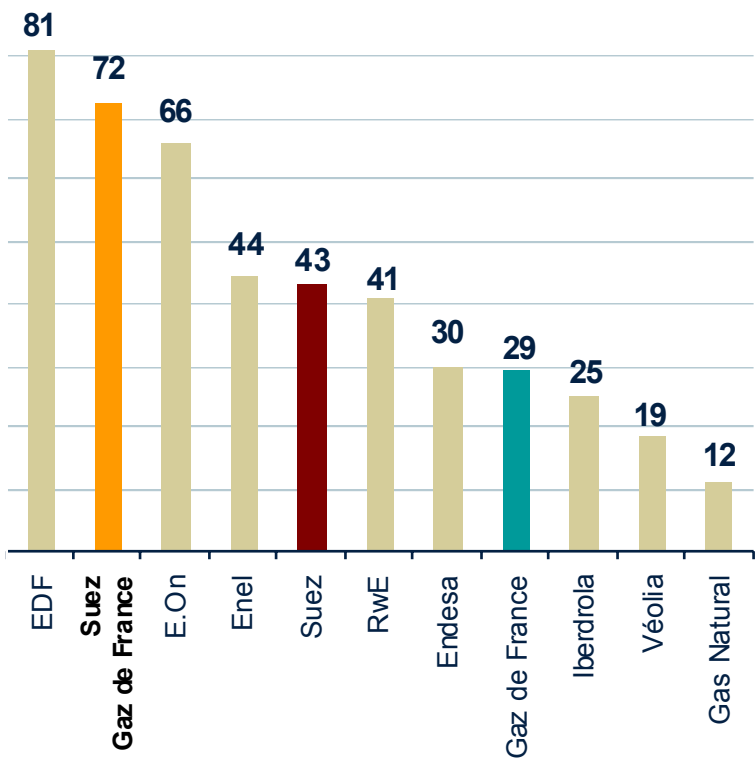
Rapprochement Suez / Gaz de France

Leadership	✓	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Leader Européen dans le secteur du gaz, de l'électricité, des services et de l'environnement
Complémentarité géographique	✓	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ancrage territorial franco-belge renforcé ▶ Présence sélective à l'international
Portefeuille d'activités équilibré	✓	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence attractive et complémentaire dans l'Energie, les Services et l'Environnement ▶ Activités concurrentielles (production, commercialisation) ▶ Infrastructures
Convergence gaz/électricité	✓	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Position de 1^{er} plan au cœur de l'Europe dans la convergence gaz électricité
Croissance	✓	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Potentiel important à partir de positions existantes en Europe et dans un nombre limité de grands marchés à l'international
Savoir-faire	✓	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Valeurs communes et savoir-faire complémentaires ▶ Leadership technologique

Un leader européen des utilities

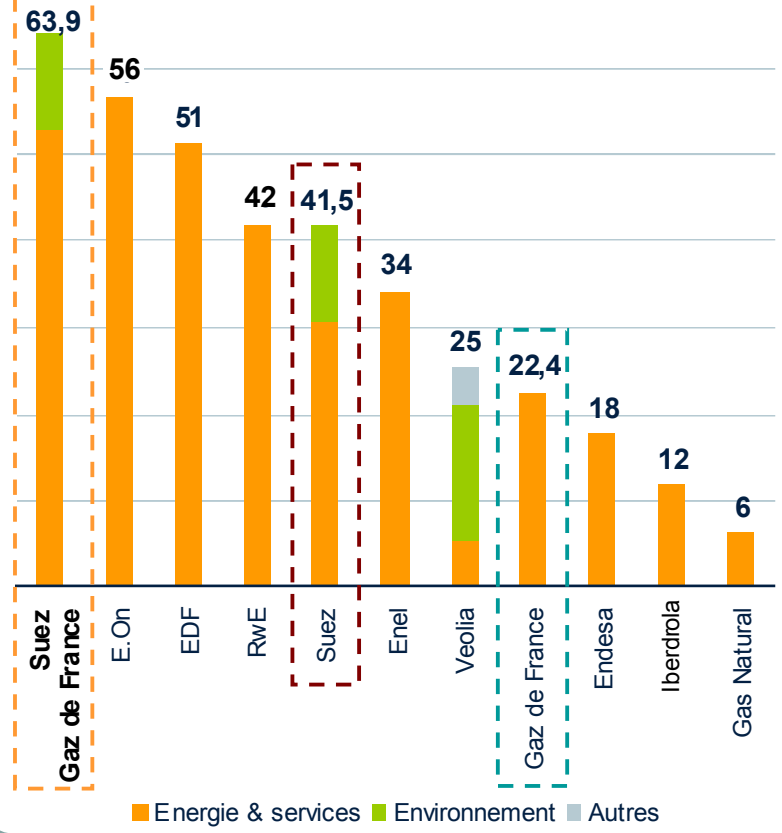
Capitalisation boursière (au 24/02/06)

En Mds€



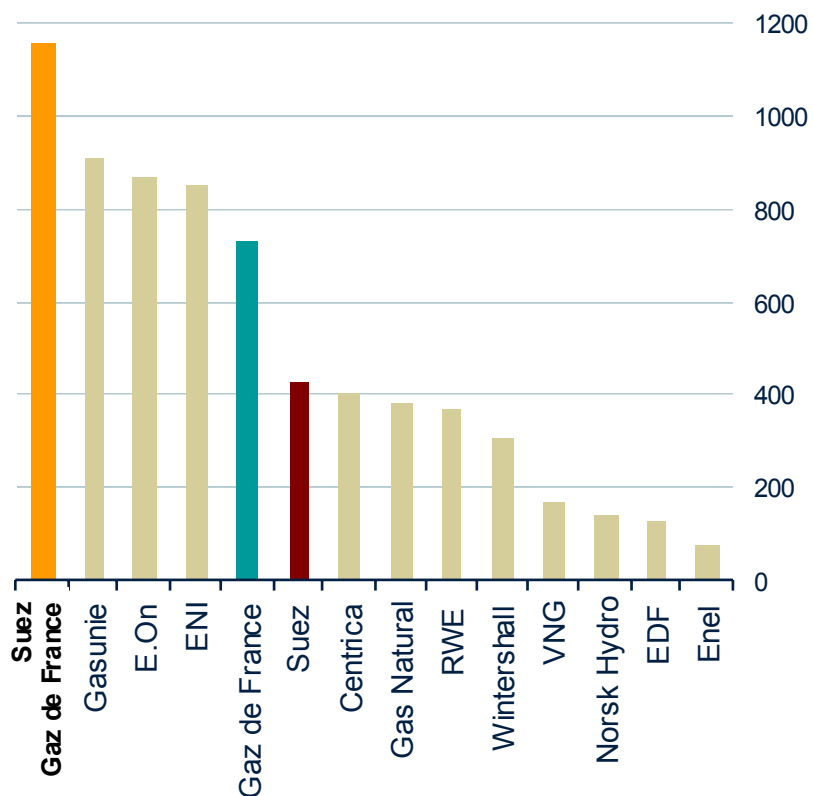
Chiffre d'affaires 2005

En Mds€



Un leader dans le secteur du gaz

Ventes de gaz 2004 (TWh)



Approvisionnement GNL

- ▶ **2nd opérateur européen de terminaux méthaniers**
 - ▶ Trois terminaux GNL européens
- ▶ **Leader sur le bassin atlantique**
 - ▶ Un des 1^{er} fournisseurs de GNL aux États-Unis
 - ▶ Terminaux de Zeebrugge, Montoir-de-Bretagne et Boston
- ▶ **Une flotte de 16 méthaniers en exploitation**
- ▶ **Une capacité de regazéification de 26 Gm³**

Complémentarité géographique

France et Benelux

- ▶ N°1 dans le gaz
- ▶ N°2 dans l'électricité
- ▶ N°1 dans les services énergétiques
- ▶ N°2 dans l'eau et la propreté

Europe du Sud

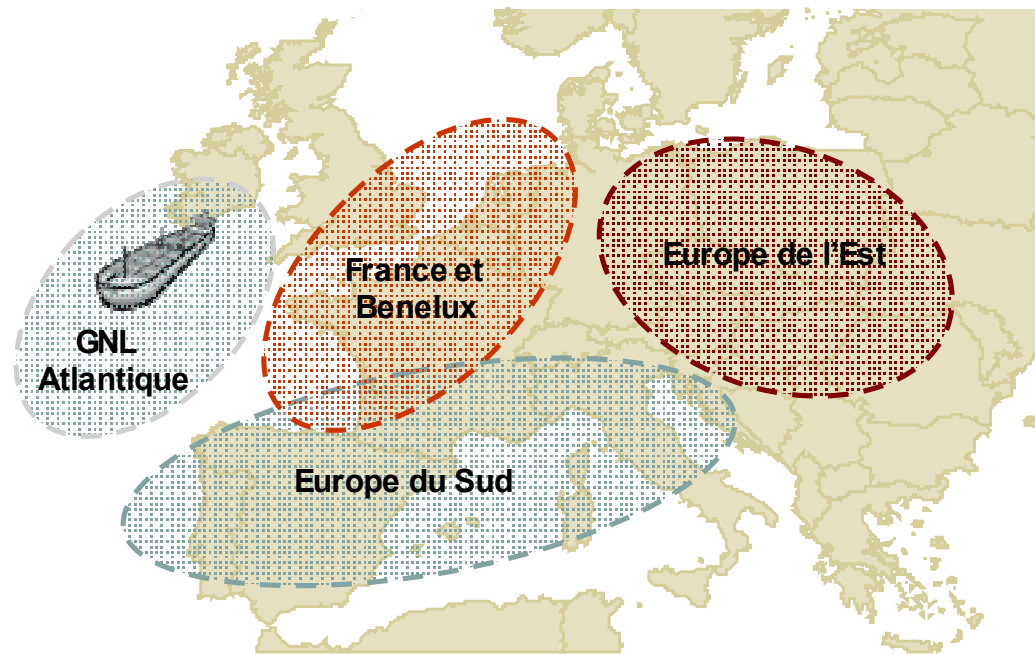
- ▶ N°1 dans les services énergétiques en Italie
- ▶ Top 3 dans l'eau et la propreté
- ▶ Une présence significative dans l'électricité

Europe de l'Est

- ▶ Top 5 dans l'énergie
- ▶ N°2 dans les services énergétiques
- ▶ N°2 dans l'eau et la propreté

GNL

- ▶ Opérateur mondial du GNL
- ▶ Leader sur le bassin atlantique



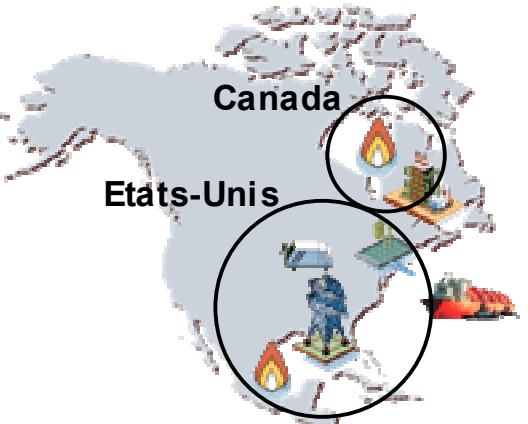
Un ancrage géographique franco-belge et des positions fortes en Europe et à l'international

Une présence mondiale

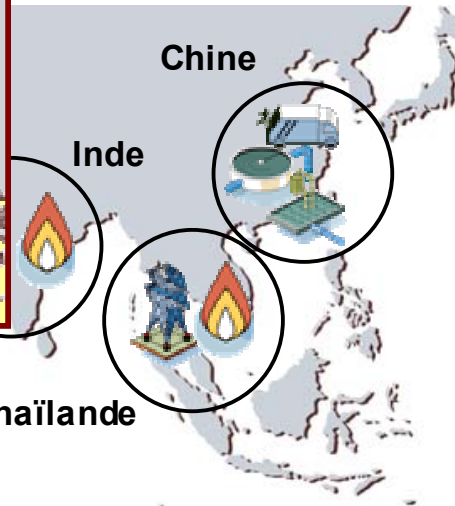
France + Benelux : CA 05 : 35,7 Mds€ (56%)
Reste de l'Europe : CA 05 : 18,8 Mds€ (29%)



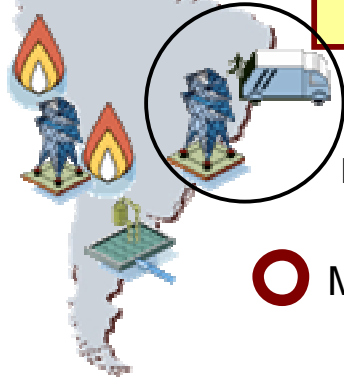
Amérique du Nord
 CA 05 : 4,4 Mds€ (7%)



Moyen Orient & Asie
 CA 05 : 2,1 Mds€ (3%)






Amérique du Sud
 CA 05 : 2,3 Mds€ (4%)



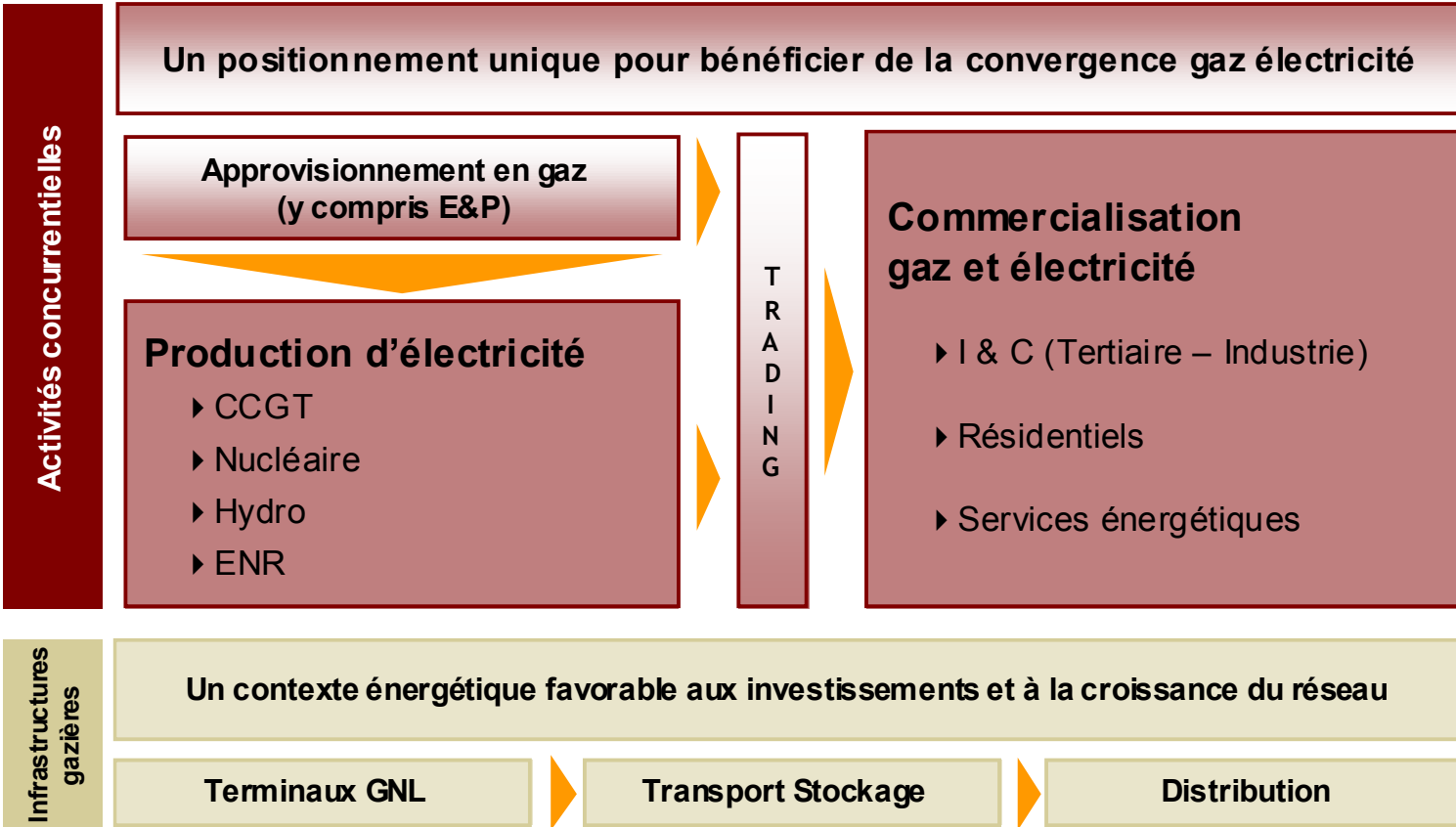
Autres
 CA 05 : 0,6 Mds€ (1%)

Brésil

Thaïlande

-  **Marché domestique**
-  **Développement**
-  **Positions fortes prioritaire**

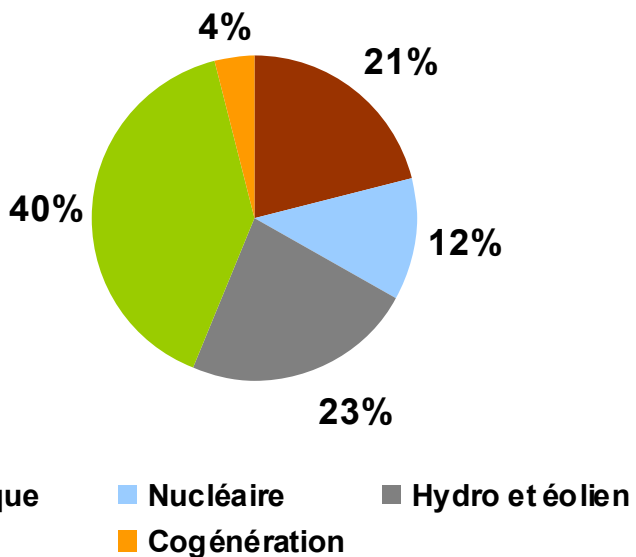
Un positionnement sur l'ensemble de la chaîne de valeur



Une cohérence forte

Un portefeuille de production compétitif

Mix de production¹



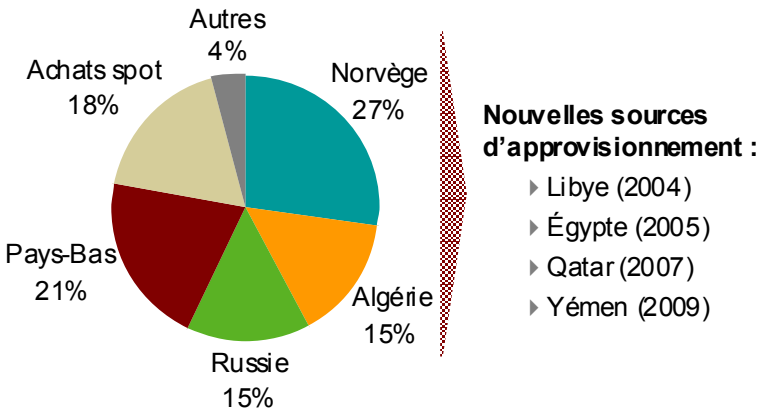
Note

¹ Répartition de la capacité gérée par type de combustible (2005)

- Parc de production flexible et performant
- Mix énergétique compétitif
- Développement de la production d'électricité à partir du gaz
- Portefeuille faiblement émetteur de CO₂
- Compétences métiers
- Présence dans le nucléaire

Convergence gaz / électricité

Répartition des approvisionnements¹



Note
¹ Approvisionnements cumulés européens, i.e. Distrigaz et Gaz de France

Présence downstream

A fin 2004	Suez Gaz de France
Capacité CCGT (GW)	20
Nombre de clients gaz ¹ (m)	14,6
Gaz vendu (TWh)	1 140

Note
¹ Pour Suez, nombre de clients Electrabel uniquement

- ▶ **Un positionnement renforcé vis-à-vis des principaux fournisseurs de gaz**
- ▶ **Des approvisionnements diversifiés par géographie et par nature**
- ▶ **Des capacités d'optimisation et d'arbitrage accrues**
- ▶ **Une position de leader sur le GNL**

Une stratégie commerciale volontariste pour répondre aux besoins des clients

- ▶ Une position commerciale renforcée dans l'offre multi-utility et les services
- ▶ Un Groupe prêt pour l'ouverture des marchés en 2007
- ▶ Un retour d'expérience de l'ouverture des marchés professionnels

Des bases de clients uniques

En millions, à fin 2004	Suez	Gaz de France	Suez Gaz de France
Nbre de clients électricité ¹	5,6	ns	5,6
Nbre de clients gaz ¹	2,1	12,5	14,6
Nbre de clients eau potable	80	-	80
Nbre de clients propreté	65	-	65

Note
¹ Pour Suez, nombre de clients Electrabel uniquement

Des marques reconnues

Croissance importante à partir des positions existantes

Existant

GNL

- ▶ Second opérateur de terminaux méthaniers
- ▶ Leader sur le bassin atlantique
- ▶ 16 méthaniers en exploitation
- ▶ Capacité de regazéification de 26 Gm³
- ▶ Usines de liquéfaction (Atlantic LNG, Egypt LNG)

Infrastructures

- ▶ 1^{er} réseau de transport en Europe
- ▶ 1^{er} réseau de distribution en Europe

Production électrique

- ▶ Une capacité installée de 58 GW dont :
 - ▶ 32 GW en Europe
 - ▶ 26 GW à l'international

En développement

- ▶ **E&P et liquéfaction :** extension (Atlantic LNG), projets en cours (Yemen LNG et Snohvit)
- ▶ **Regazéification :** de nombreux projets de développement en cours (terminal de Fos et extension de Zeebrugge) et en projet (terminal de Floride et Boston)
- ▶ **Méthaniers :** 6 navires en construction

- ▶ Renforcement des capacités de transport en France et en Belgique
- ▶ Réduction des points d'engorgement en France
- ▶ Acheminement du gaz sur les marchés européens (BBL ; Medgaz)
- ▶ Extension et modernisation du réseau de distribution

- ▶ 2 000 MW en projet en France
- ▶ 2 000 MW en construction en Espagne et en Italie
- ▶ 746 MW en construction en Amérique du Nord
- ▶ 1 590 MW en construction au Moyen Orient et en Asie
- ▶ 243 MW en construction en Amérique du Sud
- ▶ Développement des ENR
- ▶ Participation au projet EPR

3. Une opération créatrice de valeur

Une opération fortement créatrice de valeur

- ▶ **Synergies opérationnelles disponibles à court terme**
- ▶ **Potentiel d'optimisation fiscale et financière immédiate**
- ▶ **Potentiel de synergies à plus long terme et non quantifiées à ce stade**
 - ▶ Synergies de revenus
 - ▶ Optimisation complémentaire de coûts
 - ▶ Optimisation des programmes d'investissement
- ▶ **Autres facteurs d'appréciation :**
 - ▶ Acteur incontournable du secteur des utilities
 - ▶ Diversification des risques réglementaires et géographiques
 - ▶ Renforcement dans les indices boursiers
 - ▶ Liquidité accrue

Synergies disponibles à court terme

1. SYNERGIES OPERATIONNELLES DISPONIBLES A COURT TERME

Approvisionnement	Développement d'offres multi-énergie	Services	Économies sur les achats (hors énergie)
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Optimisation du portefeuille ▶ Réduction du coût des approvisionnements ▶ Arbitrages étendus en GNL 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Principalement en France ▶ Potentiel de montée en puissance de l'activité « Résidentiel » électrique en France en 2007 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Optimisation du portefeuille d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Intégration opérationnelle du groupe combiné ▶ Réduction des coûts d'achat combinés

Synergies opérationnelles disponibles à court terme au minimum de 500 M€ par an avant impôts (estimation année pleine – horizon 2009)

2. POTENTIEL D'OPTIMISATION FISCALE ET FINANCIERE

4. Principales modalités de l'opération

Une opération équilibrée

► **Parité retenue : 1 pour 1 après dividende exceptionnel de 1€ par action Suez**

► **Parité proche des cours récents¹ :**

- ▶ Sur cours moyen 6 mois : 0,937
- ▶ Sur cours moyen 3 mois : 1,039
- ▶ Sur cours moyen 1 mois : 1,092

► **Dilution / relation du BNPA**

- ▶ Impact relatif sur le BNPA pro forma² pour les actionnaires de Suez
- ▶ Impact très relatif sur le BNPA pro forma² pour les actionnaires de Gaz de France

Notes

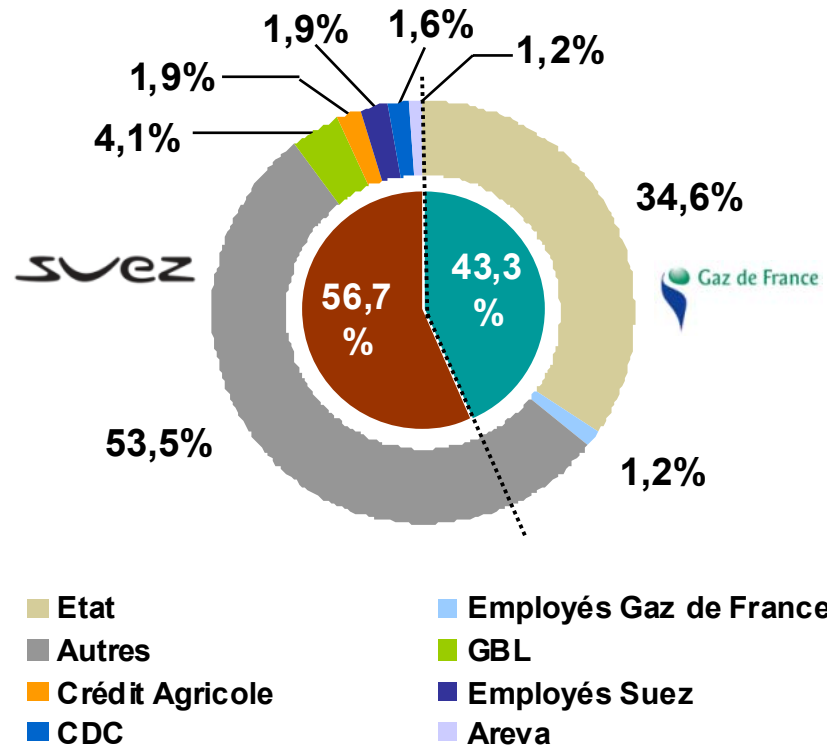
1 Parité définie comme le ratio entre le prix de l'action Suez ajusté du dividende exceptionnel de 1€ par action et le prix de l'action Gaz de France

2 Le BNPA pro-foma est basé sur le consensus de marché et intègre un certain nombre d'ajustements :

- Synergies en année pleine
- Avant affectation du goodwill
- Hors coûts de mise en œuvre des synergies opérationnelles

Actionnariat pro forma³

Suez : 56,7% / Gaz de France : 43,3%



Note

3 Après annulation de l'auto-contrôle



Maintien de la discipline financière

- ▶ **Un historique d'investissements maîtrisés**
- ▶ **Respect de critères d'investissement stricts en ligne avec les meilleures pratiques des deux groupes**
 - ▶ Rentabilité sur capitaux investis
 - ▶ Dilution / relation
 - ▶ Génération de cash flow libre

Une forte génération de cash-flow

- ▶ **Un mix équilibré d'actifs régulés/non-régulés offrant récurrence et croissance**
- ▶ **Un profil de cash flow autorisant des politiques d'investissement et de dividende dynamiques**
- ▶ **Optimisation de la structure financière**
 - ▶ Politique dynamique de dividende offrant un rendement compétitif
 - ▶ Potentiel de distribution complémentaire et rachat d'actions
 - ▶ Objectif de rating : > A
- ▶ **Objectifs à moyen terme**
 - ▶ Annoncés prochainement

Calendrier indicatif de l'opération

Calendrier indicatif de l'opération

Avril 2006	Notification de l'opération auprès de la Commission Européenne et des autres Autorités compétentes
Fin sept. 2006	Conseils d'administration de Suez et Gaz de France approuvant le projet de traité de fusion et signature du projet de traité de fusion
Mi-octobre 2006	Dépôt à l'AMF du projet de document de fusion
Mi-novembre 2006	Enregistrement des documents relatifs à la fusion par les autorités de marché
Mi-décembre 2006	Tenue des AGE de Suez et Gaz de France approuvant la fusion et opérant les modifications statutaires nécessaires

- ▶ **Le nom de la nouvelle entité sera défini avant les Assemblées Générales des deux Groupes approuvant la fusion**

5. Synthèse

Une fusion au service d'une vision stratégique commune



- ▶ **Un leader** des domaines de l'Energie et de l'Environnement
- ▶ **Un ancrage** territorial renforcé sur la France et le Benelux
- ▶ **Un potentiel** important de croissance en Europe et à l'international
- ▶ **Des synergies** fortes dans les activités énergétiques
- ▶ **Des compétences** portées par plus de 200 000 salariés

SUEZ



Gaz de France

**Création d'un leader mondial
de l'Énergie et de l'Environnement**